

## Kant - La religion dans les limites de la raison (1)

---

La Préface de 1793 commence par cette phrase :

*Fondée sur le concept de l'homme, qui est celui d'un être libre et se soumettant de lui-même à des lois inconditionnées, la morale n'a pas besoin de l'idée d'un autre Être supérieur à l'homme pour que l'homme connaisse son devoir, ni d'un autre mobile que la loi même pour qu'il l'accomplisse.*

La phrase débute la Première Préface de Kant datée de 1793. La Terreur de l'ordre moral est en action en France, pays ruiné par le culte de l'homme sans raison et de la raison sans Dieu. Cet ordre moral s'est étendu sur le Monde depuis deux siècles sans admettre aucune contestation.

En une phrase, Kant affirme six choses dont l'amalgame les rend indiscutables parce qu'elles sont dites comme allant de soi et Kant passe à autre chose. Quelles sont ces six affirmations et critiquons les avec la rigueur que l'effronterie du pasteur prussien appelle.

Affirmation 1 :

*La morale est fondée sur un certain concept de l'homme.*

Comment comprendre une telle naïveté ?

Tout d'abord, comment attribuer un sens à l'affirmation que la morale se fonderait sur un concept ? Plus précisément, la morale peut-elle avoir besoin d'un concept d'homme pour exister ?

Il s'agit typiquement pour Kant de mettre en oeuvre une démarche idéologique qui consiste à refuser la réalité d'un homme donné et la réalité qui serait référée par le mot de morale.

Il ne peut pourtant pas exister une morale en soi qui ne serait pas associée à au moins un homme. L'homme d'une telle morale ne peut pas être simplement l'étiquette qui désignerait n'importe quel sujet soumis à cette morale.

Au contraire, la morale ne peut pas dépendre d'un concept d'homme. Elle est d'abord et avant tout un réalisme échappant à la construction ou à l'invention que la référence kantienne au concept suppose.

En effet, le concept est d'abord la construction fantaisiste ou arbitraire selon le cas d'un observateur dénué de rigueur qui projette sur l'objet de sa réflexion les imaginations de son esprit malade.

Existe t'il un concept d'homme ?

Si on entend par "concept" l'idée que le sujet pensant se forme d'un objet en utilisant une méthode rigoureuse d'analyse, il n'y a pas d'objection. Mais, si le concept est une vulgaire fantaisie d'un esprit malade, il faut refuser d'avancer dans la voie de l'erreur et de l'illusion.

Or, à peine l'ouvrage débute, que le doute critique vient interrompre la lecture. En effet, si nous tenons le problème de la recherche posé dans le titre de l'oeuvre de Kant : "La religion dans les limites de la raison", nous constatons que le couple de religion et de raison pris comme problème se trouve déporté par pure fantaisie d'un esprit relâché dans celui de morale et de concept d'homme. Le problème ne plait pas à Kant. Il change de problème.

Religion et morale ne sont pas réductibles et concept d'homme et raison ne le sont pas plus.

Or, selon le sens commun qui se tire de l'expérience critique, la morale s'appréhende comme une réalité sociale décrivant la conduite d'au moins un homme déterminé. De l'examen rigoureux des situations sociales, l'observateur scientifique déduit l'existence d'un certain nombre d'objets définis dont la spécification et la description des relations va constituer une sur-réalité : la morale en soi.

Y a-t'il alors besoin d'un concept d'homme en ce sens que le sujet de la morale devrait être pris dans une abstraction ? Rien n'est plus douteux, parce que la morale est déjà la sur-réalité tirée de l'expérience critique. Si on retire du champ sensible le sujet même de la morale, autant refuser la réalité et alors il n'est plus besoin de référer à l'homme, mais à parler de sujet kantien de la morale kantienne, le premier n'ayant aucun rapport avec l'être humain et la seconde étant simplement immorale. L'homme ne plait pas à Kant. Qu'à cela ne tienne. Kant remplace l'homme par le concept de l'homme.

Affirmation 2 :

*Le concept de l'homme opérant en matière de morale est celui d'un être libre et se soumettant de lui-même à des lois inconditionnées.*

Un homme libre et se soumettant à des lois inconditionnées. Si les lois sont inconditionnées, est-il possible de leur résister ?

Si l'homme se soumet à des lois inconditionnées comment peut-il être libre ?

Si l'homme se soumettait à des lois qu'il pouvait conditionner par exemple en les niant, alors sa liberté serait démontrée par cette négation. Mais si les lois sont inconditionnées comment peut-il prétendre se soumettre librement ?

La liberté de Kant est celle de la pierre qui prétend se soumettre librement à la loi de la gravitation, loi inconditionnée s'il en est.

Une stupidité de plus.

Or, bien au contraire, nous savons que l'homme est un être libre. Nous savons qu'il existe des lois, mais ces lois ne sont pas inconditionnées. Leur conditionnement permet la libre soumission à la loi.

Affirmation 3 :

*La morale n'a pas besoin de l'idée d'un autre Etre supérieur à l'homme*

Pourquoi la morale aurait-elle besoin d'une Idée ?

Il ne peut exister de morale idéologique parce que chaque idée admet au moins une anti-idée qui la neutralise et interdit que la moindre idée puisse produire un réel. Or, il existe un réel et la morale se découvre essentiellement dans le réel, parce qu'elle est d'abord morale de quelque chose par quelqu'un.

La morale a-t-elle ou non besoin d'un Être supérieur à l'homme ? Une vraie question est celle de savoir si celui qui nie la morale ne serait-il pas justement l'Être supérieur à l'homme de la soumission à la morale. Et nous retrouvons Nietzsche. Mais la question ne se poserait que s'il fallait résoudre la question de savoir s'il fallait ou non inventer un tel Être Supérieur. Or, si cet Être supérieur n'existe pas, à quoi me servirait son Idée ? Et si cet Être supérieur existe, je ne peux jouer avec son idée, fusse pour construire une morale.

Et alors l'Idée ne serait toujours pas plus nécessaire, puisqu'alors la morale serait, comme les êtres inférieurs soumis à la morale, soumise à cet Être Supérieur.

Affirmation 4 :

*Une morale fondée sur l'Idée de l'Être supérieur n'est pas nécessaire pour que l'homme connaisse son devoir.*

Comment l'homme peut-il connaître son devoir ?

Il dispose nous semble-t-il d'au moins trois moyens : sa soumission aveugle à la loi morale, si elle existe, le souvenir des effets négatifs de la violation du devoir qu'il garde dans sa mémoire et enfin l'enseignement du maître de la morale qui lui indique le contenu de la loi morale.

Cette soumission n'établit-elle pas clairement le fait que la morale est devenue un Être supérieur puisque l'homme s'y soumet.

Quant à la mémoire de la douleur, elle n'est sûrement pas un élément auquel l'homme libre peut se soumettre librement. Ce serait le souvenir conditionnant qui serait alors équivalent à un conditionnement pavlovien qui identifierait l'homme à l'animal esclave.

Enfin, l'enseignement du maître ne le qualifie-t-il pas lui-même d'Être supérieur ? Parce que si l'homme soumis à la morale a besoin d'un maître enseignant pour respecter la morale, pourquoi et comment le maître se soumettrait-il à la morale ?

Affirmation 5

*La morale n'a pas besoin d'un autre mobile que la loi même*

La morale se justifie en soi parce qu'elle est morale. C'est bien entendu une absurdité. Parce que la loi morale et d'abord la morale de toute loi et de ce fait, un système législatif réduirait la morale à être un système juridique ce qu'elle n'est pas puisque la grande différence de la loi juridique et de la morale est que la seconde n'a pas de sanction.

## Affirmation 6

La loi suffit à la morale pour que l'homme accomplisse son devoir.

Une telle affirmation revient à identifier la loi juridique et la morale, parce que si la loi suffit pour que l'homme accomplisse son devoir, alors il ne devrait pas avoir le moyen d'échapper à ce devoir. Et nous savons que bien au contraire, l'homme de la morale tente d'échapper à son devoir.

Ainsi, on voit encore que Kant est un grand pervers de l'Idéologie qui masque par le salmigondis de l'expression ses affirmations radicalement erronnées.

- - -